

**DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE
SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOMOCER**

M. Hafedh HEMAIED, qui détenait directement et indirectement 942 258 actions et droits de vote représentant 3,88% du capital et des droits de vote de la Société Moderne de Céramique (SOMOCER), a déclaré avoir franchi à la hausse, le 18 octobre 2011, le seuil des 5% des actions et des droits de vote et ce, suite à l'acquisition sur le marché de 305 139 actions et droits de vote, représentant 1,26% du capital.

M. Hafedh HEMAIED a déclaré :

- qu'il envisage de poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote,
- qu'il envisage de poursuivre la cession des actions et droits de vote lui appartenant,
- qu'il n'envisage pas d'acquérir le contrôle de la société,
- qu'il envisage de demander sa nomination comme administrateur.